Nouveau pizzaïolo au rond-point

Le camion pizza "Belvédère chez Monica" sera dorénavant présent **tous les jeudis au rond-point**, avec une offre variée.

Il vous attend de 18 h à 21 h.

Commandes possibles au 06 95 61 21 35.

Piste de la motte

La première phase du chantier s'est terminée dans d'excellentes conditions (piste sylvicole et desserte pastorale). Dans la partie alpage, il a été recherché la meilleure intégration possible, les talus seront enherbés au printemps. Cette piste proposée par l'ONF et la Société d'Économie Alpestre est largement subventionnée et va permettre de valoriser plusieurs dizaines d'hectares d'alpage, à l'abandon depuis des décennies. La desserte du chalet de la Motte va permettre l'année prochaine la présence simultanée de 80 chèvres laitières et de brebis avec un local provisoire de fabrication de fromages.

État-Civil

Naissance :

Théo BÉROD, né le 12 septembre.

Architecte conseil

L'architecte conseil sera présente en mairie (matin uniquement) le **lundi 16 octobre.** Vous pouvez prendre rendez-vous en mairie si vous souhaitez la rencontrer pour vos projets d'urbanisme. Ce conseil est gratuit pour l'usager.

Déclaration des ruches

La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches a commencé. Elle est ouverte depuis le 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2023.

La déclaration se réalise en ligne via le site : https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/ ou si vous ne disposez pas d'internet par voie postale avec cette année un nouveau CERFA N°139995*05 à envoyer à la nouvelle adresse indiquée sur le CERFA.

Informations sur la chasse

La chasse est ouverte jusqu'au 28 janvier 2024. Les jours d'ouverture sont les **mercredis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés**. La chasse est autorisée même si le sol est recouvert de neige.

La battue aux sangliers réalisée le dimanche 24 septembre a permis de prélever un seul sanglier. La végétation est très dense et rend la tâche difficile...

Horaires à respecter

Nous rappelons que pour le bien être de chacun, une loi existe pour l'utilisation des outils bruyants.

Vos activités sont autorisées aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Il en va de même pour le dépôt des verres dans les containers de tri sélectif. Les dépôts doivent se faire à des horaires corrects, surtout pour ceux qui sont à proximité des habitations.

Épicerie italienne

Réouvrerture le lundi 2 octobre. Ils sont de retour avec les agrumes et une nouvelle gamme de produits en provenance de Sicile. Ils vous accueillent tous les jours **du lundi au samedi de 7 h à 19 h**.

Mairie / Poste

Tél. : 04 79 38 00 91 / Site : queige.fr
Mail : contact@queige.fr
Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h
Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr
Tél. : 06 26 71 69 47
Mail : biblio.queige73@orange.fr

Jeudi : 16 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h

Déchetterie

Horaires
Du 1er avril au 20 décembre
Du lundi au vendredi : 8 h - 13 h
Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 17 h

Ressourcerie

Nouveaux horaires :
Tél. : 06 59 66 76 95
Mercredi : 9 h - 12 h 30
Vendredi : 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 11 septembre

Infos générales

Eau et assainissement : Edouard Meunier revient sur un article maladroit paru récemment dans le Dauphiné Libéré, tendant à faire croire au lecteur que la commune de Queige était "en alerte rouge" par rapport à ses ressources en eau. La commune s'est tournée vers Arlysère, qui a la compétence eau, qui a présenté ses excuses pour ne pas avoir préalablement averti la commune de la parution de cet article, et qui a rassuré en précisant que la situation était bien meilleure que l'année dernière. Néanmoins, la situation peut se montrer fragile à certaines époques de l'année, et la commune avait travaillé sur des pistes d'amélioration (maillage du captage de Bron, très largement sous-utilisé, avec le réseau alimentant le village, captage du haut Vargne et desserte d'habitations d'Outrechenais, etc…). Une réunion de travail est programmée avec les services d'Arlysère pour avancer sur ce dossier.

Risques d'inondation : un courrier en provenance de la DDT, reçu à la fin du mois d'août par la commune de Beaufort, et durcissant encore les règles en matière d'inondation dues aux crues potentielles du Doron, a suscité une vive réaction des élus d'Arlysère, solidaires du Beaufortain. La commune de Queige est évidemment concernée avec des démarches en cours auprès de la DDT pour assouplir les règles sur les zones du plan d'eau, du camping, et de la zone artisanale de Plan Pitton.

Bilan saison d'été

Les chiffres transmis par les organismes spécialisés montrent une bonne fréquentation touristique des zones de montagne, notamment sur le mois d'août, tendance confirmée pour le Beaufortain.

Le camping de Queige a affiché complet du 20 juillet au 20 août, avec un bon travail de nos deux salariées, Alexandra et Samantha, heureusement bilingues. Le chiffre d'affaires est en hausse de plus de 30 % par rapport à l'année dernière, et a triplé en 4 ans. Les campeurs ont apprécié les services offerts par le site (restauration possible tous les soirs, proximité aire de loisirs, salle d'accueil avec divers services) et le pot d'accueil du dimanche. Un bilan sera dressé cette semaine pour améliorer l'offre l'année prochaine et réviser les conditions tarifaires.

Le marché de producteurs a connu sa dernière séance le vendredi 8 septembre (16 séances cette saison). Jacqueline Bieth rend compte de la réunion tenue le soir même entre la mairie et la majorité des exposants. Points forts : bonne progression du CA pour les commerces alimentaires (résultats plus mitigés pour les artisans), aire de loisirs parfaitement adaptée à l'activité (jeux, tables de pique-nique, stationnement facile), bar tenu en alternance par les associations, rendez-vous hebdomadaire apprécié des Queigerains. Points à améliorer : publicité du marché à l'extérieur de la commune, élargissement de l'offre (viandes poissons, volailles, Beaufort). L'année prochaine, le marché reprendra son ouverture à 16 heures.

Majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires

Edouard Meunier informe le conseil des nouvelles possibilités permises par la loi relative à la possible majoration (de 5 à 60 %). 2 263 nouvelles communes en France, dont la commune de Queige) ont la possibilité de cette majoration. La décision doit être prise avant le 30 septembre, pour une application en 2024, décision pouvant être modifiée chaque année. La loi est faite pour, dans les zones dites à forte pression foncière comme les zones touristiques, lutter contre les "volets clos" la plus grande partie de l'année, ces habitats n'étant utilisés ni pour des locations saisonnières, et encore moins pour des résidences principales.

Une note préalable avait été envoyée à tous les conseillers présentant la situation. Toutes les communes du Beaufortain et du Val d'Arly sont concernées. Depuis la réforme de la taxe d'habitation, seules les résidences secondaires sont maintenant taxées. Pour Queige, cela représente un produit en 2023 de 40 000 euros, pour 181 résidences répertoriées, soit une moyenne de 220 euros par foyer. Le taux de la taxe est 8,07 %, ce qui est relativement bas par rapport aux autres communes du Beaufortain, dont le taux est à 2 chiffres.

Après un large débat, le maire met au vote trois propositions qui recueillent les résultats suivants :

- ✶ Pour une majoration de 0 % : 0 voix
- ✶ Pour une majoration de 30 % : 9 voix
- ✶ Pour une majoration de 60 % : 4 voix

La majoration de 30 % sera donc appliquée pour 2024.

Voie verte

Le recensement des propriétaires concernés par le projet de tracé a été effectué. Une réunion d'information a eu lieu le mercredi 13 septembre en mairie afin de présenter ce projet et de recueillir les avis. Des démarches similaires sont effectuées par toutes les communes concernées.

Convention avec l'ONF sur la mise en valeur de la forêt de Molliessoulaz

Le conseil adopte à l'unanimité le projet de convention entre l'ONF et la commune, portant la création d'un chemin piétonnier d'environ 300 mètres, d'aménagement d'un parking, la création d'une station de sylviothérapie, et la fourniture de 11 panneaux (moi, la forêt) donnés par la fondation Botanic. Ce projet porte sur un montant de 62 000 euros (H.T.), dont 50 000 euros seront apportés par la Société Botanic, dans le cadre d'un partenariat avec l'ONF.

Questions diverses

Le permis de construire du projet de CIS Habitat (microcrèche + 12 logements), à la place de l'ancien presbytère, a été accordé début août. Une rencontre aura lieu le 21 septembre prochain avec les services de la PMI pour valider l'agencement intérieur de la microcrèche. Ces services viennent de nous signaler que la réglementation a évolué, le plafond de 10 places étant maintenant porté à 12 places.

Projet Champ Marmot : quelques personnes étant venues spécialement pour s'enquérir de ce projet, et bien que celui-ci ne soit pas à l'ordre du jour, le maire rappelle que dans sa séance du 3 juillet dernier, le conseil a décidé à l'unanimité de vendre la parcelle concernée au groupe Sully pour la réalisation d'une trentaine de logements, afin de répondre à l'important besoin de logements existant sur notre territoire. Il est normal que ce projet, à l'étude depuis plus de 2 ans, suscite des interrogations légitimes de la part des riverains proches du site. Le promoteur retenu pour cette opération a pour consigne d'intégrer dans son projet tous les aspects réglementaires et diverses recommandations (intégration paysagère, voiries minimales, parkings enterrés, aménagements extérieurs). La commune et le groupe Sully sont évidemment d'accord pour organiser une réunion d'information dès que le projet sera suffisamment finalisé.

Le compte-rendu complet peut être consulté sur le site queige.fr et sur le panneau d'affichage de la mairie.

La Gazette... ça s'est passé...

Journées du Patrimoine

A l'occasion des journées du Patrimoine, Robert Pauret, guide à la FACIM a reçu une vingtaine de visiteurs d'ici et d'ailleurs pour présenter le village et l'église.

Ce moment est toujours très apprécié par les visiteurs !

Oeuvre collective en papier maché

Tous les élèves de l'école ont eu la chance de découvrir la technique du papier mâché avec un artiste : Cyprien Desrez.

Des logos ont été reproduit afin de participer à une œuvre collective qui voyagera sur le territoire d'Arlysère.

Une belle expérience en plein air grâce au temps radieux de ce mois de septembre !

Club des Rhododendrons

Le pique nique de rentrée fut à la hauteur de la météo….bon.

Balade contée

Vendredi 21 septembre, les bénévoles de la bibliothèque organisaient une promenade littéraire à travers le village.

35 enfants de la maternelle au CM2 sont partis à la rencontre des conteurs, disséminés à différents endroits de Queige ; le but étant de trouver un trésor.

Un goûter apprécié de tous à terminé cette quête sur la place du village.

Sophie Turrel, illustratrice de livres pour enfants était là pour présenter ses deux derniers ouvrages.

Évènements à venir...

Atelier cuisine

Atelier animé par Sylvie et Jacques le **mercredi 11 octobre à la salle des fêtes**.

Préparation d'un repas et dégustation tous ensemble de 9 h 30 à 14 h, inscription obligatoire à l'AAB : 6 € + adhésion.

- ✶ Apéritif et amuse-gueule : samoussas fromage et pignons
- ✶ Tatin de poireaux
- ✶ Ragoût de biche sauce chasseur
- ✶ Gnocchis de butternut
- ✶ Bricks de pommes aux noix et au miel

Venez nombreux !

Ludothèque

Fred vous attend avec ses nombreux jeux. Rendez-vous le **vendredi 13 octobre de 16 h à 18 h à la salle des fêtes.**

Atelier pressoir

L'association des croqueurs de pommes organise deux pressés à destination des habitants. Venez presser vos pommes grâce à leur pressoir mobile.

- ✶ **jeudi 12 octobre** sur la place Frison Roche à Beaufort de 8 h 30 à 17 h
- ✶ **vendredi 13 octobre** sur l'aire de loisirs de Queige de 8 h 30 à 17 h

Inscriptions obligatoires auprès de l'AAB au 04 79 38 33 90 ou contact@aabeaufortain.org

Fête de la pomme

Elle aura lieu le **samedi 14 octobre de 14 h à 18 h sur l'aire de loisirs.** Nombreuses animations et ventes diverses :

- ✶ **Vente de pommes** (Reine des Reinettes ou Elstar) en caisse de 5 ou 10 kg **et de poires** (Conférence Bio) en caisse de 5 kg à des prix intéressants.
- ✶ **Vente de jus**, 1 litre minimun, vous avez la possibilité d'amener votre contenant (une remise vous sera accordée).
- ✶ **Vente de pâtisseries** par les élèves de CE1 à CM2 jusqu'à 16 h 30. Venez les aider à financer leurs projets et vous régalez par la même occasion !

***

Si vous avez **des pommes à donner**, les bénévoles viendront les ramasser. Merci de vous signaler rapidement en mairie !

***

L'Association de Parents d'Élèves vous propose une **vente de soupe à emporter** pendant la fête de la pomme. 5 € par personne (portion de soupe + fromage + pain).

À pré-commander avant le 6 octobre sur apequeige@outlook.fr ou au 06 78 57 18 52, et vente possible sur place.

Horaires des messes en Octobre

QUEIGE : dimanche 15 : 10 h
VILLARD : dimanche 29 : 10 h
BEAUFORT : dimanche 1er et mercredi 1er novembre : 10 h
HAUTELUCE : dimanche 22 : 10 h
ARÊCHES : samedi 7 : 18 h 30

Église ouverte de 9 h à 19 h jusqu'au 15 octobre inclus.

Salon du goût

Le salon du goût aura lieu les **14 & 15 octobre à la salle polyvalente de Beaufort de 9 h à 17 h. Nocturne le samedi jusqu'à 21 h.**

Invité d'honneur : le pays Basque. Entrée adulte : 4 € / gratuit pour les moins de 18 ans.

Grand bivouac

La 22ème édition du Grand Bivouac aura lieu **du 16 au 22 octobre à Albertville**. 146 rendez-vous vous attendent, pour tous les âges et tous les goûts ! Au programme : une sélection internationale de films documentaires de création, un Salon du livre et ses rencontres littéraires, des conférences et débats avec des experts, un village de partenaires, des concerts, expositions et ateliers. Infos et renseignements sur grandbivouac.com ou au 04 79 32 48 64.

Concert jeunes

Concert Jeune public "Méli Mômes" (à partir de 10 ans) le **mercredi 18 octobre à 15 h 30 à la salle des fêtes**.

Un vrai gros concert comme pour les grands : 3 €/enfant.

Rock, rap, tango, ballades, guitares saturées, violoncelle, batterie … de quoi faire "rocker " toute la famille.

Club des Rhododendrons

Encore de bons jours devant… 2023

Pour finir en bonté cette année, voici le programme :

- goûter le **mercredi 4 octobre dès 14 h salle des fêtes**, gratuit mais sur inscriptions. Nous présenterons nos prochaines rencontres et l'adhésion 2024 :
- repas italien déguisé le **18 novembre à 12 h** à salle des fêtes
- goûter de la Saint-Nicolas le **6 décembre à 14 h** pour fêter les anniversaires.

Bon vent … d'automne !

Atelier créatif : fête d'Halloween !

Enfants à partir de 8 ans, les garçons sont les bienvenus, et les adultes. Corinne FLUTTAZ (présente au marché de producteurs) vous invite à venir créer votre araignée en perles de verre le **mardi 24 octobre à la salle du mirantin de 17 h à 19 h et/ou de 19 h 30 à 21 h 30**, sur inscription obligatoire 48 h avant la date.

Maxi 8 personnes par créneau, réservation et/ou renseignement complémentaire au 06 18 21 87 46.

Prix : 15 €, ou 20 € pour le modèle photophore, 2 h de créativité.Tout le matériel est fourni, paiement en espèce ou par chèque.

Mercerie & Compagnie

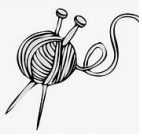

L'association les Talents de Queige vous invite aux puces des couturières, tricoteuses, brodeuses... les **28 & 29 octobre à la salle des fêtes de 10 h à 18 h**.

En attendant le moment, si vous faites partie de ceux qui avez rempli vos placards de mercerie devenu inutile : réservez votre stand au 06 08 88 00 52 et faites des heureux aux puces.